

ANNEXE 3

*AVEC REICHEN, AVENUE DE LA MER, UN NOUVEL AXE VITRINE
ET DURABLE DE L'AGGLOMÉRATION*
ARTICLE EXTRAIT DE HARMONIE N° 259, MONTPELLIER
AGGLOMÉRATION, FÉV. 2009.



AVEC REICHEN, AVENUE DE LA MER UN NOUVEL AXE VITRINE ET DURABLE DE L'AGGLOMÉRATION

La route de la Mer, projet phare du Schéma de Cohérence Territoriale de Montpellier Agglomération, est un axe urbain majeur, allant du cœur d'Agglomération au littoral. L'enjeu consiste à transformer la route actuelle en une avenue « vitrine » de l'Agglomération, une véritable entrée de ville.



Le passage de la ligne 3 de tramway implique la transformation de l'avenue de la Mer en une artère urbaine.

Odysseum. Aujourd'hui, le projet de l'avenue de la Mer offre de larges espaces à requalifier en espaces verts, en équipements publics, en logements, en bureaux et en commerces. C'est un vaste projet sur vingt ans ».

L'avenue de la Mer se transformera en une véritable entrée de ville

Etendue sur plus de 5 km, la route de la Mer, axe structurant entre ville et plages comprend sur la partie Montpelliéraine, l'avenue de la Mer, rebaptisée avenue Raymond Dugrand, conçue par Architecture Studio et sur la commune de Lattes et Pérols, la route de la Mer, conçue par le cabinet d'urbanistes Reichen et Robert & Alfred Peter.

Ce projet confié à la SERM est un projet phare du Schéma de Cohérence Territoriale porté par Montpellier Agglomération. L'enjeu consiste à transformer une route en une avenue « vitrine », une véritable entrée de ville. Sur plus de 5 km, cet axe structurant entre ville et plages est le support d'un projet urbain ambitieux. Une simple voie de circulation deviendra un espace public intégrant la ligne 3 du tramway.

« Tracer une avenue vers Lattes et la mer, c'est une idée que nous avons défendue avec Raymond Dugrand, il y a plus de trente ans, alors que j'étais maire de Montpellier et Raymond Dugrand, mon adjoint à l'urbanisme », a déclaré Geor-

ges Frêche lors de la présentation du projet le 17 janvier dernier. « Le sud-est apparaissait comme le seul axe de développement possible pour Montpellier, alors que la ville rejoignait déjà partout ailleurs les communes voisines. Il a fallu dompter le Lez et ses crues pour qu'il accompagne la croissance de

notre Agglomération, en attendant d'être un jour navigable et de nous amener jusqu'à la mer. Le quartier d'Antigone a ouvert le premier la voie vers le Lez, l'autoroute, l'aéroport et la future gare TGV. Sont venus ensuite le quartier Richter et le bassin Jacques Cœur, la première ligne de tramway ou encore

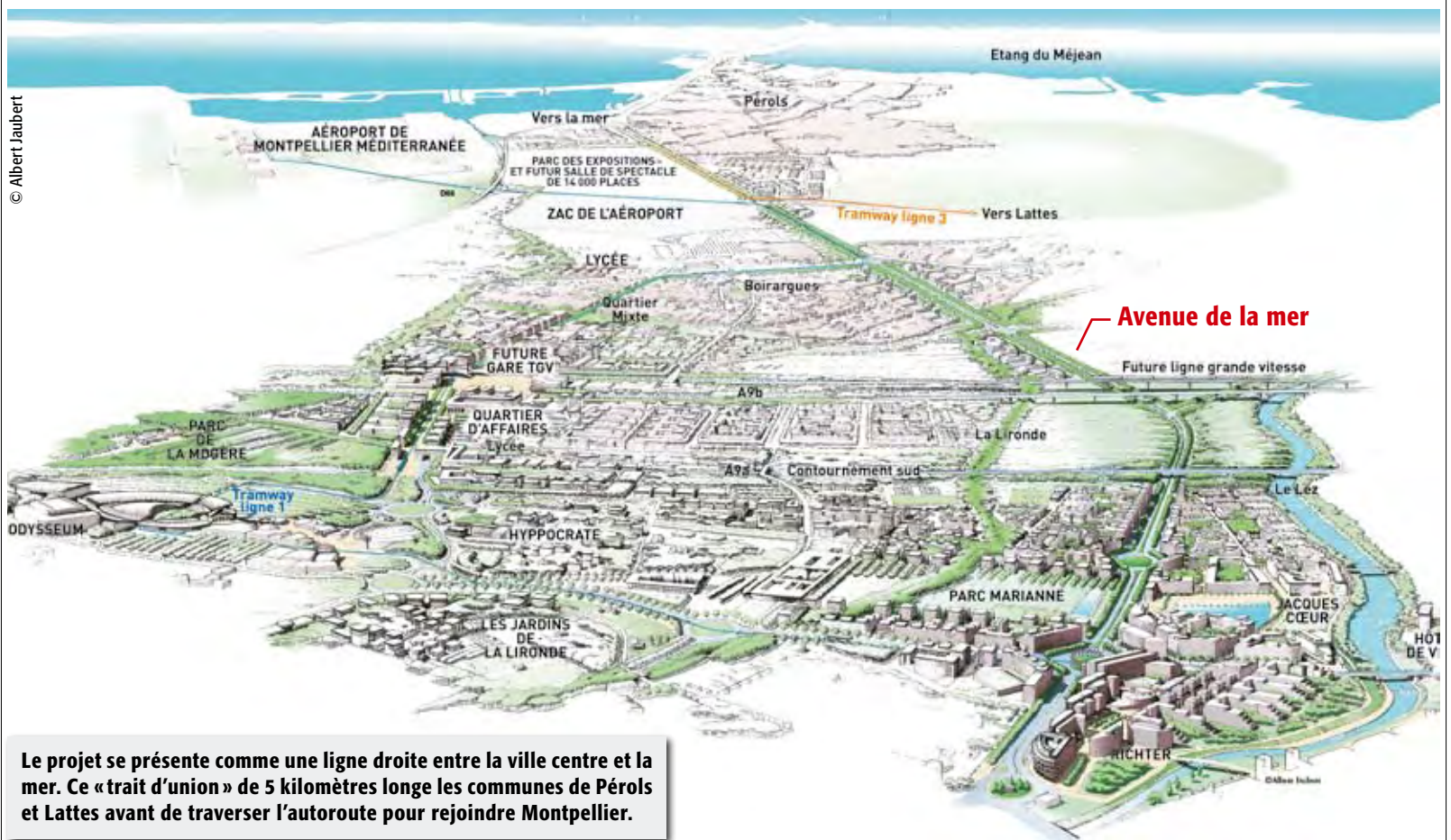


RAYMOND DUGRAND

Ancien résistant, agrégé de géographie, docteur es lettres, professeur à l'université Paul Valéry, Raymond Dugrand, adjoint délégué en charge de l'urbanisme et des grands travaux de 1977 à 2001, a imaginé le projet

urbain de Montpellier, en le fondant sur des principes et des orientations visionnaires. Au nombre de ses opérations d'aménagements, les résidences du nombre d'Or, à Antigone, sont l'exemple de cette volonté de mixité

sociale qui est restée, depuis, une constante dans toutes les opérations qui ont suivi. « Être à la charnière du savoir et du faire », résume bien, selon ses propres mots, sa manière de pratiquer l'urbanisme.



Le projet se présente comme une ligne droite entre la ville centre et la mer. Ce « trait d'union » de 5 kilomètres longe les communes de Pérols et Lattes avant de traverser l'autoroute pour rejoindre Montpellier.

Le passage de la ligne 3 du tramway constitue une réelle opportunité de réaménagement de ce secteur. Les travaux d'infrastructures du tramway sur cette partie de la ligne débiteront en 2010. Le tramway évoluera au sein d'une large « Rambla » avec un espace central de 10m, dédié à la promenade et pouvant accueillir des éléments paysagers. Au sud de l'autoroute A9, sur les communes de Lattes et de Pérols, l'insertion centrale du tramway permettra de recomposer l'axe de voirie. À terme, l'avenue de la Mer sera aménagée de contre-allées qui permettront de concilier les fonctions de circulation, de desserte et de stationnement. Tous les secteurs commerciaux à moderniser autour de la route de la mer sont inclus dans les rayons d'impact de 500m autour de quatre stations. Ce sont les fruits d'une démarche concertée entre l'Agglomération, la Ville de Montpellier et les enseignes. Un parking tramway est prévu au niveau du parc des Expositions, incitant les automobilistes à emprunter le tramway pour regagner la ville centre. Il aura un impact direct sur l'amélioration du trafic de l'avenue de la Mer. Il permettra également de mutualiser les parkings du parc des Expositions et de la salle de spectacles de 14 000 places actuellement en construction. ♦

PAROLE D'ÉLU



Philippe SAUREL
Conseiller d'Agglomération

Adjoint au Maire de la Ville de Montpellier, délégué à la commission «Projet Urbain, Urbanisme et aménagement durable»

Conseiller Général du 3^e Canton

« Montpellier va opérer l'une de ses plus impressionnantes mutations. Il s'agit de faire sortir de terre un immense quartier, le long d'un axe routier de 1,5 km de long. Une extension sans précédent vers l'Est et vers la mer, commencée voilà une dizaine d'années avec la construction de la faculté de Sciences économiques. Cette portion de l'Avenue de la mer, rebaptisée avenue Raymond Dugrand,

servira d'appui aux quartiers périphériques déjà existants, comme Richter ou en cours de réalisation, comme la ZAC Jacques Cœur et Port Marianne. En effet, sur 1 500 mètres, la Ville construira des immeubles design dont les rez-de-chaussée accueilleront des commerces.

Près de 11 000 logements sont prévus sur cet axe, qui fera aussi la part belle aux entreprises avec quelques milliers de m² de bureaux. La troisième ligne de tramway servira de liaison nerveuse à cette épine dorsale sur laquelle s'appuieront d'autres quartiers, comme les Jardins de la Lironde ou Port Marianne, où 2 400 logements et 45 000 m² de bureaux seront commercialisés d'ici 2010.

C'est aussi dans ce grand quartier que la Ville a décidé de construire sa nouvelle mairie, dessinée par les architectes Jean Nouvel et François Fontès. Le quartier doit aussi accueillir un hôtel 4 étoiles, le futur centre d'art contemporain, un grand parc public et peut-être, un casino, dont le projet est actuellement étudié par Montpellier Agglomération. »

PAROLES D'URBANISTE Bernard REICHEN

Architecte urbaniste qui a remporté le Grand Prix de l'Urbanisme en 2005. C'est lui qui a conçu le projet de la route de la Mer. Commentaires.



« Le long de la RD21, les espaces naturels sont aujourd'hui des vides résiduels. Il s'agit avec ce projet de leur donner une nouvelle valeur en utilisant ces kilomètres de « façades vertes » le long des limites identifiées au SCOT pour amorcer la mutation des zones commerciales en quartiers mixtes où il fera bon vivre « face à la nature ». En offrant une accessibilité pour tous, le tramway doit être le levier du renouvellement urbain pour une optimisation des emprises foncières situées de part et d'autre de l'avenue de la Mer. »